

ROYAUME DE BELGIQUE



SERVICE PUBLIC FEDERAL ECONOMIE, P.M.E., CLASSES MOYENNES & ENERGIE

AGREATION D'ENTREPRENEURS DE TRAVAUX

Certificat d'Agréation Provisoire

Conformément à la loi du 20 mars 1991 et aux articles 3, 4, 5, 10, 11, 12 et 14 de l'arrêté royal du 26 septembre 1991 et sur avis de la Commission d'agrération des Entrepreneurs, l'entreprise :

SPRL TRAVAUX HERSEAUTOIS TACK FRERES

Rue Saint-Roch 8

B 7712 Mouscron

N° d'entreprise : 0472329622

N° de dossier : 32633

est agréée tant pour l'exécution des travaux attribués par des personnes de droit public que par d'autres personnes morales auxquelles s'applique la loi relative aux marchés publics et pour des travaux subventionnés à concurrence d'au moins 25 % ou financés directement sous quelque autre forme que ce soit à concurrence d'au moins 25 % par des personnes de droit public auxquelles s'applique la loi relative aux marchés publics, dans les classes et catégories ou sous-catégories suivantes :

voorlopig \ provisoire

4G3

Cette agréation provisoire est inscrite sur la liste des entrepreneurs agréés sous le n° P9450 et est valable vingt mois.

Décision ministérielle du 11/01/2021

Pour le Ministre :

Le Conseiller :

M. DUQUET

Renouvelée

une 1ère fois, le 12/05/2022

et valable jusqu'au 10/05/2024

une 2ème fois, le

et valable jusqu'au